



Nombre de Conseillers
en exercice : 23
Présents : 23
Votants : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-six

Le : 1^{er} Avril

Le Conseil Municipal de COLAYRAC-SAINT CIRQ

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la Mairie, sous la présidence de Monsieur PATRICK MAZZER

date de la convocation du Conseil Municipal : 25/03/2026

PRESENTS : MM. PATRICK MAZZER – MAGALIE NAY BEN AMOR – JEAN-MARC MASINI– NELLY BERNIER – ROMUALD DELCOURT – JULIE CHIARADIA – GUILLAUME BOULBIN – ISABELLE ANDREAZZA– MEHDI GASMI – SANDRA TREVISIOL– SERGE CAMBOS – NATHALIE GALLO – EMILIE RIVIERE – CYRIL CABIAC – SABINE BARRE– JACQUES TRIGNAC – CARLOS SANTOS – MARINA LIM – GUILLAUME DEMIAUTTE – PASCAL DE SERMET – FABIENNE VASSALO – CLAUDE DULIN – MAGALIE CAMINADE

ABSENTS :

PROCURATION :

OBJET

**Election des délégués
de la commune à
Territoire d'Energie
Lot-et-Garonne**

Monsieur Romuald DELCOURT a été élu secrétaire,

Monsieur BOULBIN rappelle aux membres du Conseil municipal que la commune est adhérente au Syndicat Départemental Territoire d'Energie Lot-et-Garonne, qui est l'autorité organisatrice du service public de distribution de l'énergie électrique sur l'ensemble du territoire départemental.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu les statuts modifiés de Territoire d'Energie Lot-et-Garonne approuvés par arrêté préfectoral en date du 7 janvier 2026 ;

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Par 19 voix pour et 4 abstentions,

Elit deux délégués titulaires et deux délégués suppléants, pour la durée du mandat municipal, afin de représenter la commune à Territoire d'Energie Lot-et-Garonne au sein de la Commission Territoriale d'Energie de l'Agenais.

AR Prefecture

047-214700692-20260401-2026040104-DE
Reçu le 10/04/2026

Candidats :

Titulaires

Patrick MAZZER
Jean-Marc MASINI

nombre de voix obtenues : 19 (majorité absolue)
nombre de voix obtenues : 19 (majorité absolue)

Suppléants

Magalie NAY BEN AMOR
Guillaume DEMIAUTTE

nombre de voix obtenues : 19 (majorité absolue)
nombre de voix obtenues : 19 (majorité absolue)

Fait et délibéré les jour, mois & an que dessus
Pour extrait conforme,

En mairie, le 1^{er} avril 2026

Le Secrétaire



Romuald DELCOURT

Le Maire



Patrick MAZZER